aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Spécial élèves du réseau
Rentrée 2017

Être candidat dans l'enseignement supérieur français

Le portail unique ADMISSION POST BAC

www.admission-postbac.fr

Support de présentation pour les informations collectives à destination des élèves et des familles des établissements d'enseignement français à l'étranger **(version abrégée)** – Novembre 2016 – Réalisation SORES

1er décembre

Ouverture de l'espace information du portail

Pour s'informer sur les formations, leur contenu,
les lieux d'implantation, etc.

S'informer à partir de la page d'accueil du portail

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Les différents onglets/rubriques de la page d'accueil du site informent sur :

C'est quoi ? — Le fonctionnement de la procédure d'inscription

Pour qui ? — Les candidats et formations concernés par le portail

Quand ? — Le calendrier du candidat

Comment ? — Les 4 grandes étapes de la procédure

Mais donnent aussi accès à :

Formations — Un tutoriel permettant de rechercher l'offre de formation sur le territoire français et renvoyant sur les sites Internet des établissements

Guide du candidat — Un guide du candidat intégrant des consignes spécifiques à l'attention des candidats titulaires ou futurs titulaires du baccalauréat français passé à l'étranger est disponible en téléchargement

Attention à ne pas vous tromper !

Suivante

Les formations concernées par le portail dans la procédure d'admission 2017

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

- ✓ **BTS et BTSA** (brevets de techniciens supérieurs)
- ✓ **CPGE** (classes préparatoires aux Grandes Écoles) et CUPGE (cycle préparatoire aux grandes écoles)
- ✓ **DUT** (diplômes universitaires de technologie)
- ✓ **DCG** (diplôme de comptabilité et gestion)
- ✓ **DMA** (diplômes des métiers d'art)
- ✓ **ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART**
- ✓ **ÉCOLES DE COMMERCE**
- ✓ **ÉCOLES D'ARCHITECTURE**
- ✓ **FORMATIONS INGÉNIEUR** [1] post-bac
- ✓ **LICENCES** des universités
- ✓ **MAN** (mise à niveau en hôtellerie, scientifiques, technologiques)
- ✓ **MAN AA** (mise à niveau en arts appliqués)
- ✓ **PACES** (médecine, kiné., dentaire, sage-femme, pharmacie)
- ✓ **Préparations aux concours des écoles sociales et paramédicales** [2]

[1] **Plus de 280 formations publiques et privées pour 2016 : UT** (Université de technologie de Belfort, Troyes et Compiègne), **INSA** (Institut national des sciences appliquées), **ENI** (Écoles nationales d'ingénieurs), **GEIPI/Polytech** (Groupement d'écoles d'ingénieurs publiques…), **CPP, CPBx et CPI** (classes préparatoires intégrées) – **Avenir**, **FESIC-Puissance 11**, **Advance**…

[2] **Plus de 120 établissements pour 2017**

Pour toutes les autres formations (écoles sociales et paramédicales, artistiques, agricoles, IEP-Sciences Po., écoles de commerce post-bac. des concours Sésame, Accès, Team, Pass, Link et MIP, université Paris-Dauphine, écoles d'ingénieur privées des réseaux ICAM et Fésia, etc.), il convient de s'adresser directement aux établissements choisis pour faire acte de candidature et finaliser son inscription.

Suivante

Les limitations de vœux

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Le portail fixe le nombre de candidatures maximum à 24

On ne peut pas formuler plus de 12 candidatures pour une même filière
(12 licences maxi, 12 DUT maxi, 12 BTS maxi, 12 DCG maxi, 12 MAN maxi, etc.)

Nouveauté 2017 **Les élèves peuvent désormais formuler 12 candidatures de MAN-AA et 12 candidatures indifférenciées de CPGE ***

* Il reste toujours possible de doubler ses demandes en jouant sur le régime internat / externat

Le calendrier du candidat 2017

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

4 grandes étapes

1 - **S'informer** :

- ✓ Ouverture du site à partir du **1er décembre 2016**

2 - **Se porter candidat** :

- ✓ Saisie des candidatures : **du 20 janvier au 20 mars 2017 18h00**
- ✓ Phase d'orientation active : à partir du **20 janvier 2017**
- ✓ Date limite de modification des dossiers et de confirmation : **2 avril 2017**

3 - **Suivre sa candidature** :

- ✓ Fin des avis anticipés d'admission en licence **2e semaine d'avril 2017**
- ✓ Possibilité de changer l'ordre des vœux : jusqu'au **31 mai 2017**
- ✓ 3 phases de proposition d'admission : **8 juin, 26 juin et 14 juillet 2017**

4 - **Inscription administrative**

3e étape

Les modalités de réponse

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

4 réponses possibles

OUI définitif

J'accepte définitivement la proposition

OUI mais…

J'accepte mais je maintiens ma candidature sur d'autres vœux mieux placés

NON mais…

Je refuse en espérant avoir un vœu mieux placé, mais sans aucune garantie

Démission

Je ne suis plus candidat car j'ai été admis dans une filière ne figurant pas sur le portail

ATTENTION !

Tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif » à une proposition, je dois me connecter à chaque phase de proposition. Sans réponse de ma part dans les délais imposés (5 jours), je serai automatiquement démissionné.

Fin de la troisième étape

Inscription administrative ou procédure complémentaire

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

☞ Après le OUI définitif
Prendre connaissance du message sur
les modalités particulières d'inscription administrative.

Si je n'ai eu aucune proposition d'admission, il est possible de m'inscrire, à partir de mon dossier électronique, à la procédure complémentaire dès le 27 juin14h00.

Je pourrai alors postuler pour des places vacantes jusqu'au 25 septembre 2017 minuit.

Fin de la quatrième et dernière étape

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

FIN

Sources : APB, ONISEP, sites Internet des établissements d'enseignement supérieur et banques d'épreuves communes.